



CHAUMONTHABITAT

OPH

AVIS DE MISE EN CONCURRENCE

IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE PASSANT LE MARCHE

CHAUMONT HABITAT
Office Public de l'Habitat
51, rue Robespierre
52000 CHAUMONT

Tél : 03 25 32 54 62 Fax : 03 25 02 60 70

MODE DE PASSATION

Procédure adaptée passée en application des articles 26-II-2 et 28 du code des marchés publics.

OBJET DU MARCHE

Contrat d'entretien des 7 surpresseurs de Chaumont HABITAT

Durée du contrat : 4 ans à compter de la réception de l'ordre service de démarrage de la mission

ADRESSE DE RETRAIT DU DOSSIER

CHAUMONT HABITAT
Service du développement du Patrimoine
51, rue Robespierre
52000 CHAUMONT

DEPOT DES PROPOSITIONS

Les propositions devront être adressées à :
Madame Le Directeur Général de Chaumont Habitat
51, rue Robespierre - B.P 39
52002 CHAUMONT Cedex

ou déposées à cette même adresse

JUSTIFICATIONS ET PIÈCES À PRODUIRE QUANT AUX QUALITÉS ET CAPACITÉS DU CANDIDAT

Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

1. lettre unique de candidature (indication des membres du groupement et désignation du mandataire) : formulaire type DC 4
2. Déclaration du candidat relative à son identité, sa forme juridique, son représentant habilité pour l'engager au présent marché et sa capacité financière: formulaire type DC5 (1 et 2 les formulaires DC sont accessibles sur le site internet: www.colloc.minefi.gouv.fr)
3. Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
4. Déclaration sur l'honneur du candidat qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner
5. Déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionné aux articles L5212-1 à L5212-4 du code du travail
6. Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Lorsqu'il y a un groupement, les documents précités sont à fournir par l'ensemble des membres.

Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : déclaration concernant le chiffre d'affaires des trois derniers exercices connus.

Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : certificats de qualité ou de capacité délivrés par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques. Présentation d'une liste de services exécutés au cours des trois dernières années en rapport avec l'objet du présent marché.

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :
• **DC 7 ou documents équivalents en cas de candidat étranger (Etat annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr>, thème : marchés publics)**

CRITERES D'ATTRIBUTION DES PROPOSITIONS

1. Prix des prestations : 60%
2. Qualité d'organisation de l'entreprise : 40% jugée à l'aide d'une note méthodologique, elle devra préciser l'organisation de la société pour réaliser cette mission : moyens humains mis à disposition, planning prévisionnel d'intervention, fiches techniques du matériel fréquemment changé...

PROCEDURE DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif, 25 rue du lycée, F-51000 Chalons-en-Champagne. Tél. 03 26 66 86 87.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Service du greffe du tribunal administratif, 25 rue du lycée, F-51000 Chalons-en-Champagne. E-mail : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr.

DATE LIMITE DE RECEPTION DES PROPOSITIONS :

Lundi 14 décembre 2009 à 10h00

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Service développement du patrimoine : 03.25.32.54.62

DATE D'ENVOI DE L'AVIS :

23 Novembre 2009